



PLAN LOCAL D'URBANISME



**5-4 - ANNEXES SANITAIRES
5-4-3 - EAUX PLUVIALES**

**Vu pour être annexé
à la délibération d'approbation du PLU
en date du 17 Décembre 2012,**

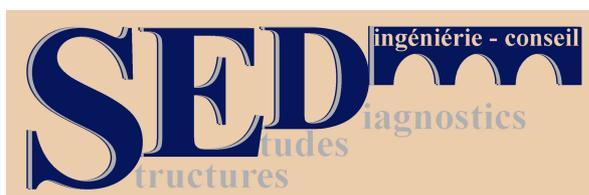
Le Maire,



Département de l'Isère
Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Dolomieu-
Montcarra (Maître d'Ouvrage)

**Diagnostic du système d'assainissement de la commune
de SERMERIEU**

Note concernant les eaux pluviales



STRUCTURES ETUDES DIAGNOSTICS INGENIERIE CONSEIL - EURL AU CAPITAL DE 100 000.00 EUROS

SIEGE SOCIAL 16, AV. DE VERDUN - 69630 CHAPONOST / TEL. 04 78 45 12 81 - FAX 04 78 45 19 77

443 714 894 RCS LYON - NAF : 7112B - SIRET : 443 714 894 00013

AGENCE RHONE GIER -145, ROUTE DE MILLERY-69700 MONTAGNY

AGENCE DE L'AIN - CHEMIN DES VIGNES - 01500 CHATEAU GAILLARD

AGENCE DROME - PROVENCE - PLACE DU CHAMP DE MARS - 26400 GRANE

SOMMAIRE

1 L'étude diagnostic.....	3
2 Déroulement de l'étude diagnostic	3
3 Les eaux pluviales	4
4 Suite	4

MODIFICATIONS

1	Juin 2012	Seconde diffusion	SG
0	Mars 2012	Première diffusion	SG
Indice	Date	Modifications	Réalisé

1 L'étude diagnostic

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Dolomieu-Montcarra regroupe 19 communes, dont celle de Sermérieu.

Le Syndicat a engagé en 2010 la réalisation d'une étude diagnostic du réseau d'assainissement de Sermérieu. Elle est réalisée par le groupement d'entreprises SEDic & COMA.

L'objet de l'étude est la réalisation d'une étude diagnostic du système d'assainissement de Sermérieu répondant aux objectifs réglementaires, et notamment l'arrêté du 22 juin 2007. Elle ne s'intéresse donc qu'au seul réseau d'assainissement, qu'il soit unitaire ou séparatif. Le fonctionnement des réseaux d'eaux pluviales, de compétence communale, n'est pas étudié.

Les principaux objectifs sont :

- Connaître le fonctionnement hydraulique des ouvrages de collecte et de transit par temps sec et temps de pluie ;
- Evaluer l'impact des rejets du système d'assainissement (Déversoir d'Orage, Trop Plein postes de refoulement, rejet STEP) sur le milieu récepteur ;
- Définir le programme d'autosurveillance des ouvrages ;
- Proposer un programme de travaux sur les ouvrages afin de respecter les objectifs de qualité des eaux ;
- Garantir au Syndicat et ses administrés des solutions durables pour la collecte, l'évacuation et le traitement des eaux usées et pluviales du territoire.

L'étude est en cours de réalisation, et devrait se terminer second semestre 2012.

2 Déroulement de l'étude diagnostic

L'étude est réalisée en cinq étapes principales :

- Phase 1 état des lieux ;
- Phase 2 campagne de mesures ;
- Phase 3 propositions de travaux ;
- Phase 4 synthèse et programmation générale des travaux ;
- Phase 5 dossier d'autorisation du système d'assainissement.

A ce jour, les phases 1 et 2 sont réalisées. La phase 3 est en cours.

3 Les eaux pluviales

Bien que l'étude diagnostic ne porte pas sur la gestion des eaux pluviales (à la différence d'un Schéma Directeur des Eaux Pluviales), nous avons pris en compte les eaux pluviales lorsque celles-ci pouvaient avoir une interaction avec le réseau d'assainissement.

La phase 1 (rapport février 2011) dresse un état des lieux de l'assainissement collectif et non collectif sur le territoire. Un plan des réseaux identifie les réseaux d'assainissement unitaire et séparatifs. Des réseaux d'eaux pluviales sont présents au village et quartier Sésin. Deux déversoirs d'orage permettent de délester le réseau unitaire du village par temps de pluie.

La phase 2 comprend une partie mesures dans le réseau et une seconde partie modélisation.

Les mesures réalisées de mai à juillet 2011 montre l'augmentation nette des débits sur le réseau unitaire drainant le village. La surface active est de 1.2 ha.

La modélisation (rapport décembre 2011) fournit des informations sur le déversoir d'orage n°1, qui fonctionne dès la pluie de période de retour 1 mois. Le volume déversé représente alors 30 % du volume arrivant à la station. Les mises en charge du réseau concernent deux secteurs (rue des Terres Plates et en amont du lagunage), et ne sont pas accompagnées de débordements.

4 Suite

La phase 3 de l'étude, en cours de réalisation, dressera le programme de travaux à engager sur le système d'assainissement existant.

Les pistes d'étude concernent :

- L'extension du réseau d'assainissement quartier Chenavelle ;
- La création d'un assainissement collectif quartier Marteray et les Brosses ;
- La déconnexion du lagunage, et le raccordement sur le poste de refoulement de Sésin ;
- La mise en séparatif de certaines rues du village, afin de limiter les apports d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement et les rejets d'eaux usées des déversoirs d'orage.

Fait à Montagny, juin 2012

Société SED ic